

Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Saint Pierre des Corps

Correspondant : Mme Marie-france Beauvils, Sénatrice-Maire, 34 Avenue de la République - BP 357, 37703 Saint pierre des corps cedex, tél. : 02 47 63 43 43, télécopieur : 02 47 63 44 00, courriel : s.capus@mairiespdc.fr, adresse internet : <http://www.saintpierredescorps.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Etude relative à l'évolution des espaces mutables en pied de digue : quartier prioritaire de la Rabaterie

Catégorie de services : 12

Lieu d'exécution et de livraison : Rabaterie, 37700 Saint-Pierre-des-Corps

Code NUTS : FRB04

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- L'équipe devra avoir les compétences suivantes :
Urbaniste ou urbaniste-architecte, avec une expérience significative dans le domaine de la réduction de la vulnérabilité des territoires face aux risques
Paysagiste ayant une expérience significative en matière d'écologie urbaine et de gestion des risques
Sociologue / anthropologue disposant de références en matière d'enquête et d'observation des usages et d'animation de la participation notamment dans le cadre de projets de renouvellement urbain ;
Expert en réseaux et aménagement urbains (dont estimation des coûts).
Une expérience en matière d'urbanisme participatif, de l'un ou de plusieurs membres de l'équipe, serait appréciée.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) :
15 décembre 2017

Cautionnement et garanties exigés : Le titulaire du marché sera dispensé de verser un cautionnement et il ne sera pas effectué de retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement est prévu au budget général de la commune de Saint-Pierre-des-Corps. Paiement à 30 jours par mandat administratif.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

- L'équipe devra avoir les compétences suivantes :
Urbaniste ou urbaniste-architecte, avec une expérience significative dans le domaine de la réduction de la vulnérabilité des territoires face aux risques
Paysagiste ayant une expérience significative en matière d'écologie urbaine et de gestion des risques
Sociologue / anthropologue disposant de références en matière d'enquête et d'observation des usages et d'animation de la participation notamment dans le cadre de projets de renouvellement urbain ;
Expert en réseaux et aménagement urbains (dont estimation des coûts).
Une expérience en matière d'urbanisme participatif, de l'un ou de plusieurs membres de l'équipe, serait appréciée.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Montant des honoraires (30 %)
- Valeur technique (50 %)
- Délai d'exécution (20 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 27 novembre 2017 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2017/69URBA

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 octobre 2017

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_7i-oJQC2Ih
Lors du téléchargement, le candidat est invité à renseigner le nom du candidat, une adresse électronique ainsi que le nom d'un correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusés lors du déroulement de la présente consultation.

OU

il peut être retiré au Service urbanisme- Centre Technique Municipal

1, rue Robespierre - 37700 SAINT PIERRE DES CORPS

Tél : 02 47 63 44 05 - Fax : 02 47 63 44 00

Date limite d'obtention : 27 novembre 2017 à 17 h 00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la bretonnerie, 45057 Orléans cedex, tél. : 02 38 77 59 00, télécopieur : 02 85 53 85 16, courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr, adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, 6 quai de ceineray BP 33515, 44035 Nantes, tél. : 02 40 08 64 64, Poste 0240476666, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

Détails d'introduction des recours : Introduction d'un référé précontractuel en matière de contrats et marchés : en application de l'article L 551-1 du code de justice administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la date de signature du contrat. le délai minimal de suspension de la signature du marché est de 8 jours à compter de l'envoi de la notification par voie postale aux entreprises non retenues.

- Introduction d'un référé contractuel en matière de contrats et marchés : en application de l'article L 551-13 du code de justice administrative, pouvant être introduit au plus tard le 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution de marché,

- Introduction d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.